

**COMPTE RENDU
DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2020**

Etaient Présents: M.FOUCHER Gérard, M.DARCY Baptiste, Mme GAUDIN Marie-Carmen, Mme MEYER Maryline, M. ALAGUILLAUME Patrick, Mme CHARENTON Josiane, M. PERRIOT Sébastien, M. VERON Eric, M. SEMENCE Gérard, Mme BOEL Brigitte, M. MEYER Jean, M. HURIE Jean-Paul

Pouvoirs : 2

Absents excusés : M. BEUNET Mickaël (donne pouvoir à Mme CHARENTON Josiane), Mme BEUNET Aurore (donne pouvoir à M. FOUCHER Gérard)

Absents : M. DUFUS Eric

Secrétaire de séance : Mme CHARENTON Josiane

BUDGET PRINCIPAL :

Le conseil municipal a procédé à l'élection des délégués titulaires et suppléants dans le cadre des prochaines élections sénatoriales :

Ont été élus délégués titulaires :

M. Foucher Gérard (13 voix), Mme Charenton Josiane (14 voix), M. Hurié Jean-Paul (13 voix)

Ont été élus délégués suppléants :

Mme Boel Brigitte (14 voix), M. Perriot Sébastien (14 voix), M. Veron Eric (14 voix)

Acceptation convention maison de retraite de Champcevais pour repas de cantine scolaire:

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les repas de la cantine scolaire sont commandés et préparés par la maison de retraite de Champcevais. Les repas étant facturés tous les mois à la commune, il est nécessaire de réaliser une convention entre la maison de retraite et la Mairie.

Le Maire propose donc d'accepter la convention envoyée par Monsieur Sanchis, directeur de la maison de retraite de Champcevais.

Après délibération le Conseil Municipal à 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

ACCEPTE les termes de la convention, concernant les repas de la cantine scolaire, avec la maison de retraite de Champcevais pour l'année 2020 et **CHARGE** le Maire de signer la présente convention.

Recrutement dans le cadre d'un remplacement de fonctionnaire pour congés annuels :

En raison des congés annuels d'été, de l'agent titulaire au camping municipal, il est nécessaire pour le bon fonctionnement du service de recruter un agent en CDD pour effectuer son remplacement.

Après délibération, le Conseil Municipal à 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

DECIDE de la création d'un poste d'agent d'accueil en CDD au camping municipal pour remplacement d'agent titulaire. Le contrat de travail à durée déterminée sera de 10 heures par semaine.

La rémunération sera déterminée selon la grille indiciaire de la fonction publique au grade d'adjoint d'animation territorial de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.

DIT que le contrat débutera le 10/08/2020 jusqu'au 30/08/2020 inclus.

DIT que la dépense sera prévue au Budget Principal 2020.

QUESTIONS DIVERSES :

- M. Foucher donne lecture du courrier de remerciement d'un conseiller municipal dans le cadre d'obsèques familiales.

- M. le Maire donne lecture d'un dossier du Club Omnisports de Puisaye qui sollicite la commune pour le versement d'une subvention au titre de l'année 2020. La délibération sera prise lors du prochain conseil municipal. Néanmoins, le trail du 04/10/20 est annulé cette année.
- M. Foucher explique aux conseillers que les maîtresses ont fait leur pot de départ le 03/07/20. A cette occasion, les municipalités de Rogny et Champcevais ont distribué, aux élèves allant en 6^{ème}, les calculatrices et set de géométrie.
A la demande des enseignantes, une nuit au camping de Rogny Les Sept Ecluses a été organisée avec les enfants le 06/07/20. Au programme : pédalos, divers jeux et pique-nique.
- Le Maire rappelle que la cérémonie commémorative du 14 juillet a lieu à 11h00 devant le monument aux morts. En raison de l'épidémie de Covid 19, il n'y aura pas de vin d'honneur. M. Hurié et M. Alaguillaume seront les prochains porteurs drapeaux de la commune.
- Le Maire donne lecture d'un courrier de la Préfecture de l'Yonne, du contrôle de légalité, concernant la commission d'appel d'offres. Une régularisation sera faite lors de la prochaine séance du conseil municipal.
- M. Foucher donne lecture de différents courriers de félicitations pour les élections municipales.
- M. le Maire rappelle que lors du prochain conseil, il sera nécessaire de choisir des délégués pour le label Cité de caractère de Bourgogne Franche Comté.
- M. Veron, délégué à la maison de retraite Gandrille de Saint Sauveur, fait un compte rendu du dernier conseil d'administration à savoir le bilan financier, les futurs projets et les divers problèmes rencontrés.
Le prochain conseil d'administration de la maison de retraite Bouron à Champcevais est prévu le 30/07/20 à 17h30.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à vingt heures vingt-cinq minutes.